

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 9

Rubrik: Revue de presse...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE

CANTON DE BALE

ANNUAIRE SUISSE DE LA VIE PUBLIQUE

(C.P.S.) Les Editions Schwabe & Cie à Bâle viennent de sortir de presse leur annuaire de la vie publique en Suisse. Ce volume est précieux et constitue une source de références d'autant plus utiles qu'elles sont très logiquement classées et d'un accès facile et rapide. L'édition 1968-1969 présente en outre l'intérêt de donner les noms, adresses et appartenances politiques de tous les députés aux Chambres fédérales pour la législature qui a commencé en décembre 1968.

En plus de la liste et des adresses des autorités fédérales et cantonales, l'annuaire indique celle des communes de plus de 10 000 habitants. Les rubriques englobent les relations entre la Suisse et l'étranger, les foires et expositions, les organisations économiques, sociales, professionnelles, d'assistance et de prévoyance sociale, les autres organisations centrales, celles qui ont trait au sport et à la jeunesse, aux sciences et à la culture, les partis politiques, les communautés religieuses, et enfin les organisations et institutions internationales ; cette dernière liste permet de s'y retrouver dans la forêt des sigles abréviatifs de ces institutions.

NOUVELLE HORMONE THYROIDIENNE CHEZ SANDOZ

(C.P.S.) Au cours de ces derniers jours ont paru dans la presse européenne et américaine des informations au sujet d'une hormone thyroïdienne réglant le métabolisme osseux. Il s'agit d'une substance de nature protéique (polypeptide) ayant une structure extrêmement compliquée et ne se trouvant qu'en quantités infimes dans la thyroïde.

La première synthèse d'une hormone peptidique à l'échelle industrielle fut réalisée par Sandoz, en 1956, déjà. L'expérience acquise dans ce domaine a permis depuis lors de synthétiser des substances peptidiques actives, d'intérêt soit scientifique, soit thérapeutique. Le même groupe de recherches était donc bien placé pour s'attaquer avec le maximum de chances à cette délicate synthèse. Il est ainsi parvenu au cours de ces derniers mois à exécuter la synthèse de cette nouvelle hormone thyroïdienne ainsi que celle de dérivés structurellement apparentés et d'en annoncer les brevets correspondants le 17 avril 1968.

CANTON DE GENEVE

LES ICONES DANS LES COLLECTIONS SUISSES

Le Musée d'art et d'histoire de Genève a mis sur pied une exposition intitulée « Les icônes dans les collections suisses » ; elle s'est ouverte le 14 juin et durera jusqu'au 29 septembre 1968. Les icônes, on le sait, représentent des saints, des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament et de l'histoire de l'Eglise. L'exposition compte plus de deux cents pièces, qui fournissent un bon aperçu de l'art religieux orthodoxe après Byzance. Elle comprend des miniatures byzantines du X^e au XIV^e siècles, des œuvres de peintres crétois et des autres îles grecques, continuateurs des traditions de Constantinople, puis des icônes de la Grèce continentale et d'Asie mineure.

BRILLANTE CARRIERE D'UN SUISSE

M. Victor Meyer, chef du service des publications de l'Union internationale des télécommunications, vient de prendre sa retraite après 39 ans 1/2 passés au service de l'U.I.T.

Né à Fribourg en 1904, il suivit tout d'abord des cours aux universités de sa ville natale, de Berlin et de Paris, puis, le 1^{er} novembre 1928, fut engagé en qualité de juriste par l'U.I.T. appelée Union télégraphique internationale.

Il continua à étudier en vue de l'obtention du titre de docteur en droit qui lui fut décerné en 1932 à l'université de Fribourg, pour sa thèse intitulée « Le secret télégraphique et sa protection ».

Au cours de sa brillante carrière à l'U.I.T., M. Victor Meyer ne s'est pas occupé uniquement de questions juridiques, mais a collaboré au journal des télécommunications, a dirigé le service de la bibliothèque et a été nommé chef du service des publications en 1962.

Il a publié une étude sur l'U.I.T., sous le titre « L'Union Internationale des Télécommunications et son bureau ».

CANTON DE NEUCHATEL

OU LE BON SENS EST EN DEFAUT

Une œuvre de bienfaisance dont les mérites sont incontestables, et qui secourt depuis plus de cinquante ans les enfants suisses de l'étranger, a lancé il y a quelques mois un appel pour trouver les moyens de venir en aide aux nombreux mioches de nos compatriotes qui lui ont été signalés par les Consuls suisses de l'étranger comme ayant besoin de secours. Cet appel pathétique faisait état des cas les plus navrants dont l'œuvre doit s'occuper.

Il a eu des conséquences pour le moins inattendues. Un certain nombre de personnes, très désireuses de participer à cette action, l'ont fait non sans émettre quelques considérations nées du sentiment plus que de la réflexion : « Nombre de familles suisses établies à l'étranger et dont les espoirs n'ont pas été réalisés, ont besoin de secours, ont elles dit. Or, pendant ce temps, nous devons faire appel à des ouvriers étrangers dont la conduite n'est pas toujours ce qu'elle devrait être. Pourquoi, dès lors ne battrait-on pas le rappel de nos compatriotes établis au dehors ? Cela permettrait de compenser dans une certaine mesure le besoin toujours croissant de main-d'œuvre dont se plaignent les chefs d'entreprise. Et ceux des Suisses qui n'ont pas réussi à l'étranger, pourraient retrouver, en même temps que leur pays, une activité qui leur permettrait d'élever convenablement leur famille. »

A première vue, cela paraît être le bon sens même et l'on est tenté de crier : « Bravo ! » Mais la réflexion fait surgir pas mal d'objections dont la première est que nous demandons aux ouvriers étrangers d'accomplir des besognes dont les Suisses ne veulent plus se charger. Dût notre orgueil national en souffrir, il faut bien avouer — et c'est là l'opinion de la plupart des employeurs — que nombre de salariés de chez nous répugnent à se livrer à certaines tâches. Sur les routes, sur les chantiers, dans les usines, les grosses besognes doivent être confiées à des Italiens ou à des Espagnols parce que les Suisses les refusent. La prospérité a fait naître, dans notre peuple, une sorte de hiérarchie qui, jointe à cette conviction des Suisses « Y en a point comme nous », fait qu'ils se croiraient déshonorés d'être au bas de l'échelle.

C'est là un des aspects du problème. Il y en a d'autres plus subtils, mais non moins importants. A commencer par la responsabilité qu'encourait la Suisse à l'égard de tous ses ressortissants qu'elle aurait fait revenir, si la prospérité cessait et que le plein emploi soit menacé. Que pourrions-nous offrir à ces compatriotes auxquels on aurait fait miroiter la promesse d'un avenir assuré et qui se retrouvent en chômage ? Certes, beaucoup d'entre eux vivent difficilement à l'extérieur et nous en connaissons même qui sont dans la misère. Si nombreux qu'ils soient, ils ne suffiraient cependant point — s'ils revenaient en Suisse — à rétablir l'équilibre perdu. Et le remue-ménage que leur rapatriement occasionnerait, serait finalement hors de proportion avec les avantages que l'on peut en attendre.

L'idée est bonne en elle-même, et elle mérite à tout le moins un examen. Mais ceux qui croyaient avoir trouvé un remède, doivent se rendre compte qu'il est très difficilement applicable.

LE CENTENAIRE D'UN GRAND ARTISTE NEUCHATELOIS

(C.P.S.) Le peintre Louis de Meuron, né il y a tout juste cent ans, est une gloire authentique en pays

neuchâtelois. Son œuvre considérable et sa vie exemplaire lui ont valu, bien avant sa mort, une notoriété qui a d'ailleurs franchi nos frontières. Et l'on comprend qu'on ait voulu honorer sa mémoire, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance par une exposition de « toutes » ses œuvres.

Ce peintre, dont la vie s'étend entre 1868 et 1949 est, en effet, sans contredit, celui des artistes suisses de sa génération qui ressentit le plus profondément le grand courant de l'impressionnisme français. Après une période de formation et de recherches aussi tourmentée que laborieuse, où il ne donne sa véritable mesure que dans ses très beaux dessins, il découvre soudain les lois de la décomposition de la lumière et à travers elles son véritable mode d'expression. Dès lors, et pendant de longues années, il reste fidèle à ce langage et c'est là sans doute la période la plus remarquable et la plus féconde de sa carrière ; celle où l'équilibre entre les forces dionysiaques et apollinaires s'avère le plus achevé. Plus tard, sa palette définitivement constituée, il abandonne toute rigueur systématique au profit de la pure sensibilité.

L'exposition qui lui est consacrée au Musée des beaux-arts de Neuchâtel — dont le conservateur, M. Daniel Vouga, a patiemment rassemblé tous les éléments — est un fervent hommage de la famille du grand disparu, d'abord, de ses amis, ensuite et de tous ceux qui, l'ayant connu, l'ont aimé.

Ils sont légion. Le critique Edouard Muller, qui a écrit sur Louis de Meuron un fort bel ouvrage en collaboration avec le professeur Charly Guyot, édité par Ides et Calendes, Neuchâtel, a analysé l'œuvre du peintre avec une lucidité et une intelligence peu communes. Parlant du centenaire de la naissance de l'artiste, il a dit notamment : « A tort ou à raison, un tel anniversaire incite l'esprit à se poser certaines questions : quelle est la place de cet artiste dans l'évolution de la peinture et, en particulier, dans celle de la peinture en Suisse ? Que signifie cet art en soi ?

Pour nous, il ne fait pas de doute que l'art de Louis de Meuron ne représente une des manifestations les plus émouvantes et les plus attachantes parmi celles qui sont venues enrichir, au début de ce siècle, l'art romand. Emouvante à cause de la solitude qui accompagna Meuron dans ses premiers pas ; attachante en raison de tout ce que sa démarche artistique a de libre, d'authentiquement indépendant. »

Passé le temps des doutes, des tâtonnements et des hésitations, Meuron s'est progressivement acheminé vers l'expression d'un monde poétique qu'il portait d'abord en lui, mais dont, par une grâce spéciale, il lui fut donné de rencontrer, sur les lieux mêmes où il vécut et dans son plus proche entourage, tout ce qui était nécessaire à sa représentation, le lac et sa lumière, le monde mystérieux et muet des fleurs, la tendresse d'un foyer, que l'enfance et la jeunesse emplissaient de leurs bonds et de leurs rires. De ce monde en quelque sorte

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE

patriarcal, Meuron sut tirer les éléments d'une vision, où le bonheur de vivre s'assortit d'assez fortes qualités « pensives » pour que toute idée de frivolité soit exclue.

Envisagée sous un angle plus strictement esthétique, l'œuvre de Louis de Meuron présente trois périodes bien distinctes. La première, qui va de ses débuts jusqu'à sa rencontre avec René Piot à Florence, présente du côté de la production picturale un caractère assez inégal, qui reflète les doutes et les hésitations auxquels l'artiste était alors exposé. Malgré des réussites isolées, il est difficile de déceler dans cette partie de l'œuvre que peint Meuron un cheminement, une continuité. C'est le moment où le dessinateur accuse une nette avance sur le peintre.

(Rappelons à nos lecteurs que Louis de Meuron est le père de Suzanne Leuba de Meuron, épouse du président de la Section des peintres, sculpteurs et architectes suisses de Paris. La Réd.).

CANTON DE VAUD

† M. RENE DE CERENVILLE

Récemment est décédé à Lausanne, à l'âge de 93 ans, M. René de Cérenville. Il avait fait des études de Lettres à l'université de Lausanne. Il a été précepteur du prince Henri de Saxe-Weimar à Jena, attaché au prince royal de Siam dès 1901, secrétaire de la Légation de Siam à Paris et ensuite secrétaire de banques et administrateur de sociétés à Paris jusqu'en 1934. Il rentra alors à Lausanne où il a été, de 1934 à 1953, chroniqueur musical et artistique à la « Gazette de Lausanne ». Il avait constitué une importante collection de gravures et de tableaux, vendus aux enchères à Lucerne en 1962. Il avait fait don de plusieurs tableaux au musée Eugène Burnand à Moudon.

TELL A MEZIÈRES

Plus d'un regarde aussi qui n'est pas
[de la danse]
Mais qui rêve en silence
Que jeune il vint ici.

Juste OLIVIER.

Si l'on pense aux trois dates de la représentation de Tell, ce chef-d'œuvre de Morax, à Mézières, l'histoire surgit avec ses mutations bien marquées. 1914 où se fabriquait quelque part en Herzégovine la bombe qui allait faire sauter en éclats l'Europe des trônes. 1935 où grossissait la

silhouette de Hitler. 1968 où nous ignorons encore quel sort attend celle de Cohn-Bendit. Mais si l'on reste en soi, si ayant écouté, en soi, ce dernier Tell, on essaye de rattraper en soi les bribes qui vous restent du premier, avec quelle peine on les retrouve ! La vie est un long songe, fait de trop de songes courts.

Le jour où nous étions montés à Mézières en petite bande était le jour où Ramuz y montait aussi. J'en suis sûre parce que l'un de nos buts était de le voir et que nous avons réussi. Pour Morax et Doret, soleils déjà levés, c'était moins difficile : d'ailleurs, nous les avions déjà vus tandis que Ramuz, soleil levant, rentrait de Paris. « Où est-il ? — Qui dont ? — Ramuz, voyons ! » Il faisait beau. On croit toujours qu'autrefois il faisait beau, mais de ce jour-là je suis sûre. Les hautes herbes du Jorat, du vert avec des touffes roses, ou jaunes, ou blanches, formaient des vagues sous la bise. Au bord du ciel se tenaient les Alpes, aux roches encore un peu tachées de neige comme celles où Guillaume le Fou chassait l'aigle. Les **Cahiers vaudois** germaient. On ne voyait rien encore, mais la poussée allait sortir. Ses deux tuteurs, Gilliard et Budry, se trouvaient sûrement à Mézières ce jour-là, mais, trop occupés de Ramuz, nous ne les avons pas plus remarqués que le prochain soleil levant, notre professeur de mathématiques, Ernest Ansermet, qui, le programme vient de me l'apprendre, dirigeait les chœurs de Tell. Mais le spectacle ? — Eh bien ! Guillaume était un bel acteur, et je me souviens aussi de Gertrude qui avait l'accent de la rue des Granges et, dans le vert hodlérien des pâturages, la démarche d'une statue de l'Helvétie... C'est tout ce que j'ai gardé, hélas ! de la pièce, de la musique, des décors. Pauvre mémoire et surtout âge stupide ! car j'y démêle aussi l'inattention qu'on oppose à ce qu'on imagine connaître à l'avance : Morax, Doret, le Jorat, l'Alpe, le serment du Rutli, alors qu'on aspire aux spectacles d'avant-garde ! La compensation, c'est de se trouver au soir de la vie devant ce qu'on avait si mal vu et senti à l'aube ! On sait apprécier alors Mézières, que son succès n'a ni étourdi ni gâté, Morax, le mieux inspiré des réinventeurs du théâtre populaire, Tell, cet heureux mélange d'histoire et de légende, et la musique simple et forte d'un peuple de bergers. L'on y aime même ce qu'on y aime le moins, comme un ou deux trémolos de trop dans le jeu, une surabondance de vers blancs... « C'est Maeterlinck qui a commencé », me dit Gustave Roud.

Enfin, par-delà la sorte petite bande, remontant les mutations de l'histoire, on s'en prend aussi aux **Cahiers vaudois**, encore à ras du sol lors du premier Tell et qui, le spectacle à peine fini, émergèrent en pousses racistes. Ils avaient, il est vrai, l'excuse de la première guerre d'Europe. Mais ce « pouvoir des Vaudois » qui lance un défi à celui des Schwytzois, ce « bassin du Rhône » qui repousse tout contact avec le bassin du Rhin, même en beaux mots, avec le recul du temps, n'apparaissent-ils pas aussi un peu ridicules ? Du moins à Mézières. Au Parc aux Biches (la bise retournait les feuilles et verdissait le visage des jeunes femmes en robes claires...), si l'on suit de l'œil, vers l'est, la ligne des champs, des bois, des villages, pleins de fleurs et d'herbes hautes, se demande-t-on quel bassin dominant, une à une, les montagnes du bord du ciel ?

Cécile-René DELHORBE.